

Effets indésirables les plus fréquents Prévention et conduite à tenir en cas de :

Crampes, douleurs musculaires

Buvez régulièrement, évitez les mouvements répétitifs et les efforts physiques importants.

Affections cardiaques

Surveillance régulière de votre fonction cardiaque et réalisation d'électrocardiogrammes.

Nausées, vomissements

Prenez : - les antiémétiques prescrits par votre médecin,
- des repas légers et fractionnés (5 à 6 repas par jour).

Buvez fréquemment de l'eau fraîche, du cola dégazéifié, par petites gorgées entre les repas.

Évitez les aliments frits, gras, épicés, trop sucrés.

Diarrhées

Buvez au moins 2 litres d'eau par jour.

Limitez votre consommation de lait, de café.

Évitez l'alcool, les boissons gazeuses, les matières grasses, les aliments riches en fibres (légumes verts, céréales, fruits, etc).

Privilégiez les viandes blanches, les poissons maigres, le riz, les féculents, les pommes de terre, les carottes, les bananes...

Si votre médecin vous a prescrit un traitement anti-diarrhéique, prenez-le dès la première selle liquide. Si votre diarrhée persiste → contactez votre médecin traitant.

Troubles cutanés (éruption cutanée avec apparition de boutons et de plaques rouges, sécheresse cutanée et démangeaisons, picotements)

Hydratez votre peau avec des crèmes hydratantes.

Utilisez un savon surgras et du maquillage hypoallergénique.

Fatigue

Respectez une bonne hygiène de vie (alimentation saine), repos (petite marche).

En cas de fatigue persistante → informez votre médecin traitant.

Maux de tête

Prenez du paracétamol si nécessaire.

Si ces douleurs persistent ou vous incommodez → consultez votre médecin traitant.

Perte d'appétit

Fractionnez vos repas. Mangez les aliments que vous aimez.

En cas de perte de poids → contactez votre médecin traitant.

Modifications biologiques

Perturbation du bilan hépatique → consultez votre médecin traitant.

Affections oculaires (rougeur oculaire)

Mettez des lunettes de soleil et consultez votre médecin traitant.

Oedèmes périphériques

Élevez vos pieds quand vous êtes assis ou couché. Maintenez une alimentation à faible teneur en sel.

Évitez de porter des vêtements trop serrés, mettez des chaussettes ou bas de contention.

Surveillez votre poids. En cas de prise de poids rapide → consultez votre médecin traitant.

 Vous présentez des effets indésirables qui vous inquiètent : **contactez votre médecin traitant**, il décidera de la meilleure conduite à tenir.

 Pour toute information complémentaire, veuillez vous reporter à la notice.

Aide mémoire

VEMURAFENIB
ZELBORAF®

Forme / Présentation / Prix

- **Forme** : Comprimé pelliculé ovale à 240 mg, rose pâle, gravé « VEM » sur une face et lisse sur l'autre face.

- **Taille** :

Longueur : 19,2 mm

Largueur : 9,7 mm

Épaisseur : 7,4 mm



- **Présentation** : Boîte de 7 plaquettes thermoformées de 8 comprimés, soit 56 comprimés.

- **Prix** : 1 772,96 € la boîte de 56 comprimés à 240 mg, soit 31,66 € le comprimé.

Tampon de la pharmacie

Votre posologie est stricte et individuelle, pour l'établir votre médecin tient compte du type de votre maladie, de vos antécédents et de votre tolérance au traitement.

La thérapie ciblée orale est un traitement anticancéreux, ce traitement nécessite **un suivi rigoureux**.

Consignes générales

 Respectez votre prescription médicale et **notez systématiquement chaque oubli sur un carnet.**

Vous ne devez jamais croquer, écraser, mâcher ni sucer les comprimés de Vemurafenib (ZELBORAF®).

Si vous avez oublié une prise de Vemurafenib (ZELBORAF®) :

- il reste **plus de 4 heures** avant la prochaine prise : **prenez la dose normale,**

! ⇒ il reste **moins de 4 heures** avant la prochaine prise : **ne prenez pas la dose oubliée.**

Ne doublez pas la dose pour compenser une dose oubliée.

En cas de vomissements : attendez la prise suivante et **ne doublez pas les quantités.**

 Si vous avez **pris accidentellement trop de comprimés, contactez immédiatement votre médecin prescripteur.**

N'arrêtez jamais votre traitement ou ne modifiez pas le rythme d'administration sans avis de votre médecin prescripteur.

 Lavez-vous soigneusement les mains **avant et après** chaque prise.

 **Conservez votre traitement hors de la portée des enfants.**

 Rapportez à votre pharmacie tous les comprimés endommagés ou inutilisés : ne les jetez pas dans la poubelle avec les ordures ménagères.

N'ayez jamais recours à l'AUTOMEDICATION (même certains médicaments ou tisanes à base de plantes comme le **millepertuis**) : il existe un risque d'interactions médicamenteuses.

 Certains aliments sont contre-indiqués (ex : pamplemousse, réglisse).

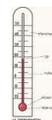
➔ **Parlez-en à votre pharmacien ou à votre médecin traitant.**
Donnez leur la liste complète de vos médicaments, même ceux vendus sans ordonnance.

Quand devez-vous prendre Vemurafenib (ZELBORAF®) ?



2 fois par jour, matin et soir, avec un verre d'eau.
Chaque prise doit se faire **toujours à la même heure**, et toujours **au cours d'un repas.**
Vous devez espacer les 2 prises d'environ 12 heures.

Comment devez-vous conserver Vemurafenib (ZELBORAF®) ?



Dans sa boîte d'origine. Ne pas mettre dans un pilulier.
A conserver à l'abri de l'humidité et de la lumière.
A une température ne dépassant pas 30°C.

Exposition au soleil ?



L'exposition au soleil n'est pas recommandée : protégez-vous avec un écran haute protection d'indice 50 et +, un chapeau, un vêtement à manches longues et des lunettes de soleil.

Chute des cheveux sous Vemurafenib (ZELBORAF®) ?



Cet effet indésirable est réversible à l'arrêt du traitement. Vous avez la possibilité de porter une perruque (prise en charge partielle par l'assurance maladie).
Limitez les soins agressifs : teinture et permanente.

Votre vie en pratique ?



Utilisez une **contraception** efficace pendant le traitement et au moins 6 mois après la fin du traitement.

L'allaitement est interdit pendant le traitement.

Pratiquez une **activité physique** : cela contribue à une meilleure qualité de vie corporelle et physiologique.

Si vous partez en **vacances**, **emportez toujours votre ordonnance** ainsi que **votre carte vitale** et faites activer votre dossier pharmaceutique (DP).

